



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Baccalauréat professionnel
Tronc commun MG2

Epreuve : épreuve orale en CCF
C2.1 Documentation-Histoire-Géographie

Ce document précise des éléments au sujet de l'évaluation de la capacité intermédiaire C2.1 qui correspond au CCF qui mobilise les professeurs documentalistes et ceux d'Histoire-Géographie.

Définition de l'épreuve

Rappel de la note de cadrage de l'évaluation :

L'épreuve E2 comporte une ECCF et deux évaluations ponctuelles terminales (EPT).

ECCF 2.1 : Orale
Coefficient 0,5

Modalités :
Evaluation réalisée en classe de première.

Le candidat se présente à l'oral avec un corpus documentaire (composé de trois documents) qu'il a réalisé à partir d'un thème proposé par les enseignants en lien avec un contexte en Histoire ou/et en Géographie, au regard du référentiel de formation. Ce corpus permet de répondre à une question (ou plusieurs questions) posée(s) pour la classe par l'équipe enseignante. En amont de cet oral, plusieurs séances conçues et animées conjointement par le professeur d'Histoire-Géographie et par le professeur documentaliste vont permettre de réaliser ce corpus documentaire selon les principes suivants :

- Une sélection de 5 ou 6 documents est proposée aux apprenants par les enseignants. Cette sélection constituée de genres d'informations variés permet de traiter la question posée lors d'une séance consacrée à ce travail. Plusieurs sélections peuvent être proposées au sein d'une

même classe. Ces sélections ne sont pas considérées comme des sujets d'examens originaux et confidentiels. Une même sélection peut être proposée sur plusieurs sessions.

- Les apprenants doivent sélectionner deux documents (parmi les 5 ou 6 proposés par les enseignants), dont les informations sont pertinentes pour répondre à la question posée. En amont de l'oral, pendant les séances préparatoires, ils doivent traiter les informations proposées, en évaluer la qualité et être capable, au moment de l'oral, de justifier leur choix (pertinence des informations, documents écartés, etc...).

- Les apprenants doivent compléter le corpus documentaire qu'ils présenteront à l'oral en recherchant un troisième document dont les informations seront pertinentes et complémentaires avec les deux autres documents retenus, pour répondre à la question posée.

Lors de l'oral (15 mn au total) l'élève doit proposer une réponse structurée à la question posée en justifiant le choix et la qualité des informations retenues et traitées. La durée de présentation est de 5 mn.

Cette présentation orale est construite autour du rôle, de la place et de l'importance des informations sélectionnées en lien avec le contexte en Histoire ou/et en Géographie concerné. L'apprenant doit être capable d'expliquer comment il a sélectionné les informations et justifier de leur qualité. L'entretien (d'une durée de 10 mn) ne consiste pas en une interrogation sur les connaissances, mais il doit permettre de vérifier et de mesurer le niveau d'atteinte des critères.

Examineurs : un professeur documentaliste (pilote de l'évaluation) et un professeur d'Histoire-Géographie.

Grille d'évaluation :

La grille d'évaluation est construite en déclinant en indicateurs les critères du référentiel d'évaluation. Un exemple de grille est proposé plus bas. Il serait intéressant de bâtir cette grille dès le premier trimestre de formation, de la communiquer aux apprenants et même de les associer à l'élaboration des indicateurs.

Premier exemple de sujet ECCF 2.1

Thème : L'alternance de 1981 est-elle un tournant ?

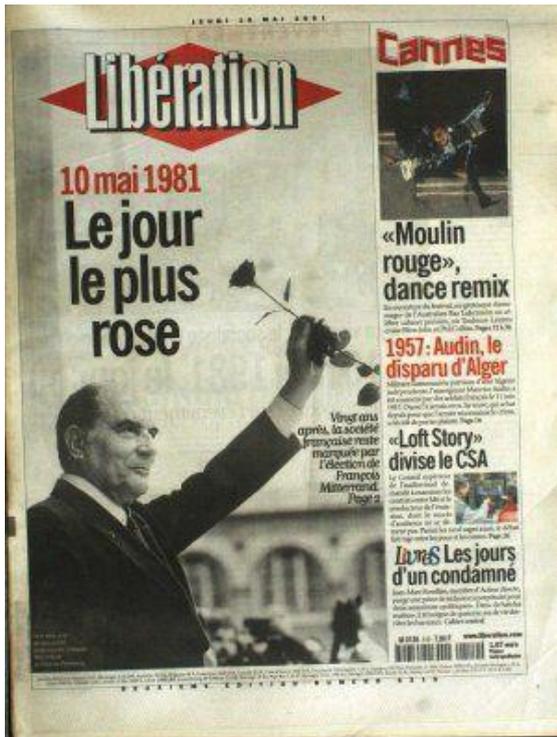
Situation de communication et questionnement : Vous expliquerez aux membres du jury en quoi l'élection présidentielle de 1981 représente une alternance dans l'histoire de la Vème République.

Consigne pour l'oral : Vous devez répondre à la question posée, en exploitant deux documents sélectionnés dans le corpus fourni, et en proposant un troisième issu de votre recherche. Vous vous appuyez pour cela sur des informations de genres variés. Vous expliquerez comment vous avez sélectionné les informations et justifierez de leur qualité. Votre exposé durera 5mn suivi d'un échange de 10 mn. Votre corpus sera rendu une semaine avant l'oral.

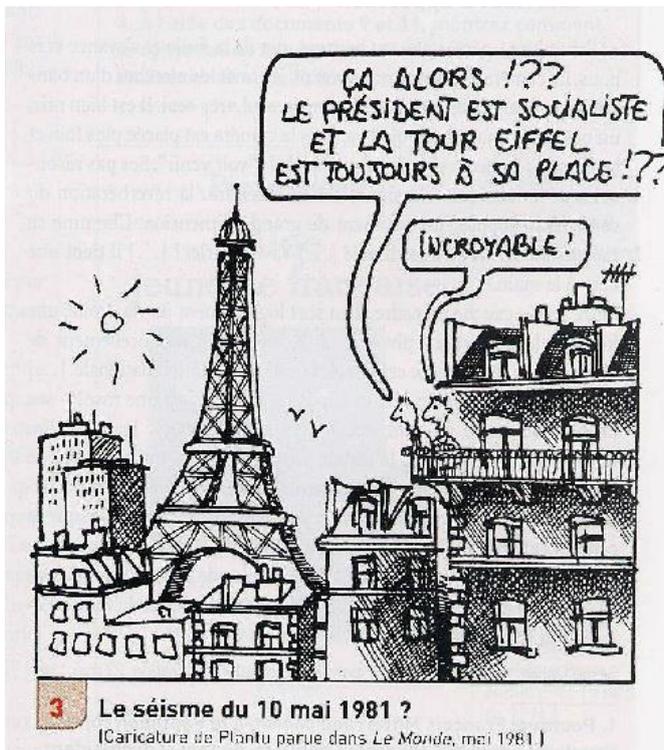
Document 1 : affiche de la campagne électorale de 1981



Document 2 : la Une de Libération pour l'anniversaire de l'élection de 1981



Document 3 : Caricature de Plantu dans Le Monde



Messieurs les présidents,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En ce jour où je prends possession de la plus haute charge, je pense à ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple, qui, deux siècles durant, dans la paix et la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'Histoire de France, sans y avoir accès autrement que par de brèves et glorieuses fractures de notre société.

C'est en leur nom d'abord que je parle, fidèle à l'enseignement de Jaurès, alors que, troisième étape d'un long cheminement, après le Front populaire et la Libération, la majorité politique des Français démocratiquement exprimée vient de s'identifier à sa majorité sociale. Il est dans la nature d'une grande nation de concevoir de grands desseins. Dans le monde d'aujourd'hui, quelle plus haute exigence pour notre pays que de réaliser la nouvelle alliance du socialisme et de la liberté, quelle plus belle ambition que l'offrir au monde de demain ? C'est, en tout cas, l'idée que je m'en fais et la volonté qui me porte, assuré qu'il ne peut y avoir d'ordre et de sécurité là où règnerait l'injustice, gouvernerait l'intolérance. C'est convaincre qui m'importe et non vaincre. Il n'y a eu qu'un vainqueur le 10 mai 1981, c'est l'espoir. Puisse-t-il devenir la chose de France la mieux partagée. Pour cela j'avancerai sans jamais me lasser sur le chemin du pluralisme, confrontation des différences dans le respect d'autrui. Président de tous les Français, je veux les rassembler pour les grandes causes qui nous attendent et créer en toutes circonstances les conditions d'une véritable communauté nationale.

J'adresse mes vœux personnels à M. Valéry Giscard d'Estaing. Mais ce n'est pas seulement d'un homme à l'autre que s'effectue cette passation de pouvoirs, c'est tout un peuple qui doit se sentir appelé à exercer les pouvoirs qui sont, en vérité, les siens. De même si nous projetons notre regard hors de nos frontières, comment ne pas mesurer le poids des rivalités d'intérêts et les risques que font peser sur la paix de multiples affrontements. La France aura à dire avec force qu'il ne saurait y avoir de véritable communauté internationale tant que les deux tiers de la planète « tiers monde » continueront d'échanger leurs hommes et leurs biens contre la faim et le mépris. Une France juste et solidaire qui entend vivre en paix avec tous peut éclairer la marche de l'humanité. À cette fin, elle doit d'abord compter sur elle-même. J'en appelle ici à tous ceux qui ont choisi de servir l'État « fonctionnaires ». Je compte sur le concours de leur

intelligence, de leur expérience et de leur dévouement.

À toutes les Françaises et à tous les Français, au-delà de cette salle, je dis ayons confiance et foi dans l'avenir.

Vive la République, Vive la France.

Document 5 : Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, en hommage à François Mitterrand, à Paris le 26 octobre 2016.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je voulais, d'abord, saluer la famille, les proches, tous ceux et toutes celles qui ont accompagné François Mitterrand pendant des années de combat dans l'opposition, puis de pouvoir, lorsqu'il a accédé aux plus hautes fonctions de l'Etat. Je voudrais saluer, aussi, tous ces anonymes qui ont toujours cru en François Mitterrand et qui ont pensé que ce qu'il faisait avait vocation à durer. Je remercie particulièrement Hubert Vedrine d'avoir organisé cet hommage à un Français d'exception, François Mitterrand, à l'occasion du centenaire de sa naissance, vingt ans après sa mort ici, sous la Pyramide du Louvre qui est devenue l'emblème de ce grand musée qu'est le musée du Louvre. J'en salue le Président.

Jamais cet endroit n'aurait existé sans la volonté de François Mitterrand. Ce président, qui, toute sa vie, a chéri les œuvres, les pierres et les symboles.

François Mitterrand aimait la France. Il l'avait arpentée, il la connaissait si bien dans tant de campagnes électorales, dans tant de visites présidentielles. Il avait embrassé le pays tout entier [...] De la France il savait tout de son histoire, de ses récits glorieux dont il s'inspirait, de ses heures plus sombres. [...] Mais François Mitterrand, si soucieux de ses racines, regardait aussi au-delà de l'horizon. Il s'appuyait sur l'histoire pour modeler le présent, il se fondait sur le passé pour imaginer le futur, il voyait dans la France un pays singulier. Je n'ai pas dit unique, je dis universel. Un pays doté d'un patrimoine incomparable, d'un héritage national qu'il fallait protéger, mais aussi un pays planétaire qui projette dans le monde entier les idéaux de liberté et de progrès et qui porte un message. Toujours le même depuis des décennies et qui a, encore, vocation aujourd'hui à le délivrer au monde dans l'état où il se trouve.

[...] La marque de François Mitterrand, s'il fallait en retenir une et une seule, c'est la volonté : une volonté farouche, inébranlable, inépuisable. Persévérance incroyable qui était la sienne, lui qui avait compris dès 1965 que s'opposer au jeu des institutions c'était se condamner à l'opposition. Lui qui s'était battu sans relâche pour l'alternance à une époque où l'idée même qu'une majorité de progrès pût un jour accéder au pouvoir paraissait inconcevable, au point qu'en 1981, quand ce résultat fut connu, beaucoup essayèrent une larme et en même temps eurent l'angoisse de savoir s'il y aurait un deuxième jour, tant l'histoire semblait basculer.

[...] Un homme, François Mitterrand, qui n'a cessé de rassembler. Rassembler la gauche

pour ensuite unir le pays.

[...] C'est parce qu'il avait voulu constituer une force capable de gouverner que le premier opposant à la Vème République en est devenu le 4ème président. [...] Plus de dignité avec l'abolition de la peine de mort ! plus de liberté avec la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, des tribunaux militaires ! plus d'indépendance - oui d'indépendance- pour les médias avec la libération des ondes et la multiplication des chaînes de télévision ! plus de pouvoirs pour les collectivités locales ! plus de droits dans les entreprises pour les travailleurs ! plus de temps pour les salariés avec les 39 heures, la 5ème semaine de congés payés, la retraite à 60 ans pour ceux qui usés par une vie et des travaux pénibles veulent aspirer enfin au temps libre [...] Plus de justice aussi pour les femmes avec la première loi sur l'égalité et le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale.

Toutes ces réformes, que je viens d'énoncer, ont dessiné la société dans laquelle nous vivons, que beaucoup de nos concitoyens ont hérité sans savoir toujours d'où sont venues ces grandes lois de la République.

[...] François Mitterrand était un patriote et un européen. C'est pour la France qu'il voulait que la construction européenne puisse avancer, c'est pour que la France soit grande qu'il voulait que l'Europe puisse être unie. [...]

Le jour de son investiture en 1981, il avait déclaré que la France aurait à dire avec force qu'il ne saurait y avoir de communauté internationale, tant que les deux tiers de la planète continueront d'échanger leurs hommes et leurs biens contre la faim et le mépris. Est-ce que nous avons à ce point changé ? Est-ce que nous devons, là encore, prendre conscience que si nous ne faisons pas une politique de développement, que si nous n'accompagnons pas les pays qui sont supposés être les plus pauvres vers un nouveau modèle, alors la conséquence c'est la circulation des hommes, des femmes, des enfants, là où ils voudront aller, vers les zones de prospérité ?

Vingt ans après la mort de François Mitterrand, un siècle après sa naissance, voilà la trace, voilà le message, voilà la leçon. Il dit à la France que la volonté oui, la volonté est la condition de son salut et que si la France est armée de cette volonté, ce salut est certain.

Merci.

<https://www.elysee.fr/francois-hollande/2016/10/26/declaration-de-m-francois-hollande-president-de-la-republique-en-hommage-a-francois-mitterrand-a-paris-le-26-octobre-2016°>

Deuxième exemple de sujet ECCF 2.1

Thème : Etre immigré dans la France des années 1960/1970.

Situation de communication et questionnement : Vous devez préparer une émission présentant le quotidien des immigrés en France dans les années 1960/1970 dans le cadre de la webradio de votre lycée. Vous cherchez donc des informations sur le travail, le niveau et les conditions de vie les pratiques culturelles des immigrés en France à cette période.

Consigne : Lors de l'oral de l'ECCF, vous devrez présenter les résultats de ce travail, en exploitant deux documents sélectionnés dans le corpus fourni, et en proposant un troisième issu de votre recherche. Vous expliquerez comment vous avez sélectionné les informations et justifierez de leur qualité. Votre exposé durera 5mn suivi d'un échange de 10 mn. Votre corpus sera rendu une semaine avant l'oral.

Document n°1

Vidéo

Les travailleurs immigrés en France en 1971 - 23 déc 1971 - 5m 29s - [Fiche INA \(01064\)](#)

De nombreux étrangers travaillent en France, notamment dans le bâtiment et les travaux publics, secteurs délaissés par la population active française. Une partie croissante de ces travailleurs est issue de l'immigration clandestine.

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000000385/les-travailleurs-immigres-en-france-en-1971.html>

Document n°2

Vidéo

La France n'échappe pas au phénomène des Bidonvilles - 09 jan 1963 - 3m 12s - [Fiche INA \(01063\)](#)

Comme dans la plupart des pays du monde, les grandes villes françaises possèdent à leur périphérie des « bidonvilles » constitués de baraquements précaires, dont l'un des plus importants en France dans les années 60 est celui de Nanterre.

<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/0000000384/la-france-n-echappe-pas-au-phenomene-des-bidonvilles.html>

Document n°3

Roman autobiographique

Azouz Begag (1986). Le gone du Chaâba, Editions du Seuil. Page 213,

L'auteur du roman : Azouz Begag est né en 1957 à Lyon de parents originaires d'Algérie. Ses parents étaient analphabètes comme la majorité des immigrés du Maghreb de cette époque. Aujourd'hui, il est docteur en économie, écrivain et chercheur en sciences sociales. Dans *Le gone du Chaâba*, il raconte son enfance passée dans un bidonville de Villeurbanne, près de Lyon. Au Chaâba, c'étaient des conditions de vie tragiques et cruelles, mais aussi des moments de bonheur qu'Azouz Begag n'a pas oublié.

Extrait : « Je sais bien que j'habite dans un bidonville de baraques en planches et en tôles ondulées, et que ce sont les pauvres qui vivent de cette manière. Je suis allé plusieurs fois chez Alain, dont les parents habitent au milieu de l'avenue Monin, dans une maison. J'ai compris que c'était beaucoup plus beau que dans nos huttes. Et l'espace ! Sa maison à lui, elle est aussi grande que notre Chaâba tout entier. Il a une chambre pour lui tout seul, un bureau avec des livres, une armoire pour son linge. A chaque visite, mes yeux en prennent plein leur pupille. Moi, j'ai honte de lui dire où j'habite. C'est pour ça qu'Alain n'est jamais venu au Chaâba ».

Document n°4 : travailleurs immigrés sur un chantier

347 725 travailleurs portugais sont recensés en France en 1975, près d'un tiers dans le bâtiment et les travaux publics (BTP)



France 1963. Travailleurs immigrés portugais travaillant sur un chantier © Paul Almasy/AKG-images/Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI

Document n°5 : entretien avec Antonio Mendes Ferreira

« Je suis arrivé légalement gare d'Austerlitz en décembre 1955, après trois jours de voyage par le train postal. Je débarquais avec un ami [...] Je venais rejoindre mon père qui vivait avec mes oncles à Chennevières pas très loin du bidonville. Nous avons cohabité les premières années dans un logement très petit. J'ai commencé à travailler peu après mon arrivée. Cet hiver-là, j'ai d'abord été employé à dégager les bords de la Marne, qui avaient subi des inondations. Puis, rapidement, j'ai travaillé comme mineur¹ avec mon père pour des entreprises de travaux publics.

À partir de 1957-1958, j'ai vu arriver mes compatriotes en nombre de plus en plus important, au point qu'un jour j'ai même prêté mon matelas et mes couvertures pour de nouveaux arrivants [...]

Au bout de cinq ans d'un travail acharné, et après être devenu chef d'équipe dans une entreprise de travaux publics, j'ai pu acheter à Villiers une maisonnette ancienne avec un jardinnet de 192 m² et y faire venir ma femme. C'était en 1960 et j'étais le premier Portugais de l'agence immobilière qui me l'a vendue ! En 1962, j'ai "agrandi" ma maisonnette. En fait, je l'ai transformée au point d'en faire une maison nouvelle. »

Entretien avec Antonio Mendes Ferreira, cité dans Portugais à Champigny, le temps des baraques, Marie-Christine Volovitch-Tavares, Paris, Autrement, 1995.

Document n°6 : l'immigration en France

Vidéo pédagogique réalisée par « Profluby ». (2018) **3ème. BREVET. HISTOIRE. L'IMMIGRATION en FRANCE (1950-1980).**

<https://www.youtube.com/watch?v=QjZA8Otau3g> 3mn15s

¹ J'ai travaillé comme mineur : il creuse des fondations pour les nouveaux immeubles à construire.

Exemple de grille d'évaluation :

La grille d'évaluation est construite en déclinant en indicateurs les critères du référentiel d'évaluation. Les indicateurs sont nécessaires pour évaluer le degré de maîtrise du critère. Les indicateurs doivent être observables ou mesurables, concrets et liés au contexte de la situation d'évaluation. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs.

Capacité	Critères	Exemples d'indicateurs	--	-	+	++	Barème	Appréciations
C 2.1 Analyser l'information	Caractérisation et traitement de l'information	<p>Maitrise des notions d'information et de document</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation des liens entre information et document. - Caractérisation de l'information du point de vue de son genre. <p>Collecte de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justification du système d'information utilisé pour collecter l'information complémentaire recherchée. Cette justification s'appuie sur l'adéquation avec le genre d'information visé et la définition du besoin d'information. <p>Traitement de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extraction et reformulation de l'information en vue de son utilisation dans la situation de communication proposée en réponse à la question posée. 						
	Contextualisation de l'information	<p>Prise en compte du paysage informationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de l'information en fonction du paysage informationnel : contexte de production de l'information, intention de l'émetteur, contexte d'édition, contexte de diffusion (public visé). <p>Evaluation de la qualité de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validité et pertinence de l'information, réponse au besoin d'information. <p>Identification des repères chronologiques et spatiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des éléments de contexte historique et géographique dans le corpus. - Confrontation aux savoirs sur la période ou l'espace considéré. 						
Total							/20	

Exemple de grille à échelle de niveau pour un indicateur : « Traitement de l'information ».

Evaluer l'ECCF avec ce genre d'outil permet de mesurer avec davantage de précision le niveau de maîtrise du critère.

Capacités intermédiaires	Critères	Indicateurs de réussite et descripteurs de niveau				Appréciations
		Débutant	Avancé	Confirmé	Expert	
C 2.1 Analyser l'information	Caractérisation et traitement de l'information	<p>Traitement de l'information : Identification de certaines informations pertinentes. Tentative de réponse à la question en utilisant certaines informations. Quelques contre-sens apparaissent.</p>	<p>Traitement de l'information : Identification des informations pertinentes. Utilisation de ces informations en réponse à la question posée, sans reformulation.</p>	<p>Traitement de l'information : Identification des informations pertinentes. Extraction et reformulation de l'information pertinente en réponse à la question posée.</p>	<p>Traitement de l'information : Identification des informations pertinentes. Extraction et reformulation de l'information pertinente en réponse à la question posée. Les informations sont traitées et leur usage est justifié.</p>	

FOIRE AUX QUESTIONS :

Réponses à des questions autour de la capacité C2.1 et de l'ECCF orale

1. Le sujet

RAPPEL : Les situations d'évaluation et donc les sujets sont élaborés en pluridisciplinarité (Histoire-Géographie / Documentation). Les sujets de cette ECCF oral sont diffusables et mutualisables. Des banques de données de sujets et de sélections d'informations peuvent être constituées et mutualisées. Les sujets s'inscrivent dans les thèmes d'histoire et de géographie du référentiel : Vivre en France en démocratie depuis 1945, l'accès aux ressources pour se loger, se déplacer...

- **Le sujet est-il choisi par l'élève ou est-il imposé par l'équipe enseignante ?**

Il est préparé par l'équipe et donc donné aux élèves. On peut imaginer que l'équipe prépare plusieurs sujets (deux ou trois) et propose des choix aux élèves. Il est plus simple et plus équitable « d'imposer » le sujet ou les sujets. C'est à l'équipe de choisir cette modalité.

- **Comment est formulé le sujet ?**

Proposer une situation de communication (« vous vous adressez à ... »). La situation de communication précise le public cible (d'autres élèves par exemple ... a minima le jury). Elle peut « mettre en scène » (commenter une exposition, préparer un podcast etc.).

Poser une question qui peut être formulée comme une consigne, avec un verbe d'action, (« décrire ou expliquer ou caractériser les changements du monde du travail depuis 1945 »).

Rappeler le cadre, la consigne pour l'épreuve orale : par exemple « vous choisirez deux documents dans le corpus fourni et vous ajouterez un document complémentaire issu de vos recherches. Votre exposé durera 5mn suivi d'un échange de 10 mn ».

- **Faut-il avoir nécessairement vu en cours d'histoire-géographie le sujet de la question ?**

Tous les thèmes proposés dans les situations d'évaluation auront été abordés durant les séances d'Histoire-Géographie. Pour contextualiser le sujet, confronter ses connaissances aux informations du corpus, il est nécessaire que les élèves aient quelques pré-acquis sur le thème.

- **Les sujets pour l'oral doivent-ils être obligatoirement « mis en scène ». Ex : « Dans le cadre de la journée sur le développement durable, vous réaliserez un diaporama et vous expliquerez en quoi l'essor de la société de consommation a transformé le quotidien des français » ?**

Les sujets ne sont pas mis en scène mais situés dans une situation de communication. L'information n'existe que dans une situation de communication. Cf. la définition de Jean Meyriat : « L'information est une donnée pourvue d'un sens qui est reçue dans le processus de communication ». LAMIZET, B. et SILEM, A. (1997). Dictionnaire encyclopédique des Sciences de l'Information et de la Communication. Paris : Ellipses Marketing. P. 297

- **Peut-on réaliser l'action proposée dans la mise en scène de type réalisation d'un produit de communication (ça revient à reprendre l'esprit du CCF MG1...)?**

Il faut privilégier la proposition d'une situation de communication plutôt que la réalisation d'un véritable produit qui ne sera pas évalué en tant que tel. Le cœur du travail demandé et donc de l'évaluation c'est bien la capacité à évaluer une information et non pas créer un produit ou un support de communication.

2. La sélection de documents proposée aux élèves

RAPPEL : Les corpus sont composés de 5 à 6 documents maximum.

- **Comment est constitué le corpus documentaire ?**

Il est indispensable de fournir des corpus avec des informations de genres variés et des documents diversifiés (texte, audio, vidéo, iconographie, etc.).

Ne pas réécrire ou reformuler les textes, mais il est possible de les couper en le signalant par [...]

- **Fait-on un corpus sous traitement de texte (dans lequel on copie colle les documents sortis de leur contexte) ou donne-t-on accès au document primaire (avec le risque que le lien ne soit plus fonctionnel mais avec la chance de donner accès à l'élève au contexte de diffusion du doc) ?**

La **sélection** de documents proposée aux élèves lors des séances préparatoires à l'évaluation peut être remise sous deux formats :

- Papier (sélection imprimée avec un document par page).
 - Numérique (document déposé sur l'ENT par exemple, qui reprend la consigne de travail ainsi qu'un récapitulatif des documents composant la sélection. Celle-ci est accessible en ligne via des liens pour permettre l'accès aux documents primaires lorsque cela est possible).
- **Existe-t-il une limite de taille pour le document ? Peut-on proposer un document de plusieurs pages par exemple ?**

Il faut que le corpus respecte un cadre lié au niveau des élèves, à leurs aptitudes en lecture-compréhension, que les sujets soient adaptés à un apprenant de première professionnelle.

Les documents textuels ne devraient pas dépasser une ½ page, une page au grand maximum, les vidéos et les podcasts excéder 5-6 mn, etc... Il faut veiller à l'équilibre des contenus en informations d'un document à l'autre et d'un corpus à l'autre.

- **Un site internet dans son intégralité peut-il être choisi comme document ?**

Non, cela serait démesuré.

- **Une page web contenant par exemple une affiche de propagande, une vidéo et un texte peut-elle être considérée comme un seul document ou faut-il les**

découper en plusieurs docs (par exemple doc 1 : l'affiche ; doc 2 : la vidéo, etc.)

Même réponse, il faut rester à un niveau de lecture accessible (un texte, une caricature, une vidéo de courte durée (5-6 mn grand maximum) ... éventuellement la Une d'un journal qui peut comprendre titres-articles-illustrations, mais pas au-delà.

Les élèves doivent, avec cet enseignement, mieux distinguer ce qui fait document, on déconseille donc de « tricher » en faisant des regroupements pour alourdir les corpus.

- **A-t-on le droit de mettre dans le corpus un document déjà vu en cours ? (Cela pose la question de l'équité)**

Ce n'est pas souhaitable à la fois pour des raisons d'équité et pour ne pas favoriser le « bachotage » en amont de l'évaluation.

- **Peut-on proposer à la classe le même corpus de 6 documents mais avec des situations et des questions différentes ?**

Oui absolument. Il est possible de proposer plusieurs situations de communication ainsi que différentes questions adossées au même corpus. Il est également possible de proposer plusieurs corpus en réponse à la même question.

- **Difficulté de choisir des documents qui soient courts (1 page) et qui font le tour de la question.**

Le but de cette épreuve est de permettre aux élèves de s'appuyer sur des informations de genres variés pour répondre à une question. La grille d'évaluation doit permettre de vérifier la qualité du traitement et de l'analyse de ces informations au travers des arguments proposés par les élèves. La capacité vérifiée est bien « analyser l'information ». Les documents proposés dans le corpus offrent différents éclairages au thème et différents éléments pour répondre à la question posée. Il n'est absolument pas utile (au contraire) de rechercher des documents qui contiendraient des informations permettant de « faire le tour de la question ». C'est bien la complémentarité des informations entre elles qu'il est intéressant de mettre en avant.

L'épreuve orale n'a pas vocation à devenir la présentation d'un exposé exhaustif sur un sujet. Elle se rapproche plus d'un commentaire de documents « problématisé » au cours duquel les élèves présentent leur analyse critique des informations sélectionnées. Il faut veiller à poser des questions assez ciblées pour éviter la dérive de l'exposé factuel.

3. Le troisième document que l'élève doit rechercher et sélectionner

RAPPEL : Le document complémentaire doit apporter des éléments nouveaux ou un nouvel éclairage sur la situation à étudier. Idéalement, ce troisième document doit proposer un genre d'information différent des deux autres sélectionnés.

- **Est-ce que l'élève a le droit de choisir comme 3ème document un document déjà vu en cours ?**

Ce n'est pas souhaitable, mais la question est posée de façon trop réglementaire... il a « le droit » et s'il justifie bien son choix... c'est quand même l'essentiel. En construisant les sujets d'évaluation, on peut limiter le risque que cela se produise.

- **Est-ce que le candidat peut avoir une sélection composée de 3 documents de même type (par exemple, un candidat qui aurait gardé dans le corpus de docs sélectionnés par les enseignants deux images, peut-il choisir une image comme 3ème document) ?**

Ce n'est pas le type de support du document qui en fait son intérêt mais le « genre » d'information qu'il « supporte ». Une photo en « Une » d'un quotidien est une information de genre « médiatique » qui apporte un regard différent de celui proposé par une illustration ou un schéma tiré d'une publication ou d'un ouvrage scientifique (information « spécialisée »).

La consigne doit préciser que la sélection du corpus se base sur le choix d'informations de genres variés et que c'est sur cette base que l'échange avec le jury s'organisera. Le candidat devra justifier son choix et être capable de caractériser les informations retenues pour en démontrer la qualité.

- **Est-ce que les enseignants doivent/peuvent valider en amont de l'oral le 3ème document ?**

Non, cela équivaudrait à « pré-corriger » l'ECCF.

- **Est-ce que les enseignants ont le droit de réorienter l'élève s'ils s'aperçoivent que le 3ème document ne va pas ?**

Toute la subtilité de ce temps de préparation à l'ECCF réside dans un accompagnement bienveillant qui ne doit pas conduire l'équipe d'enseignant(e)s à effectuer des choix à la place de l'élève. On peut en revanche l'encourager à poursuivre ses investigations.

- **Comment évaluer si un élève ne choisit pas de 3ème document et se contente de 2 ou même d'un seul document du corpus ?**

A ce moment-là la consigne n'est pas respectée. La grille d'évaluation critériée doit faire apparaître ce défaut. La ou les séances permettant de préparer l'oral devraient permettre d'éviter ce type de problème car les enseignant(e)s (professeur documentaliste et professeur d'Histoire Géographie) pourront rappeler clairement la consigne.

- **Il semble difficile de juger de la pertinence d'un document choisi par l'élève, notamment une vidéo ou un podcast, si on n'a pas préalablement (avant l'oral) eu connaissance du contenu.**

Il est préconisé de demander aux élèves de fournir au jury, en amont de l'oral les références du troisième document qu'ils présenteront le jour de l'examen, de rendre matériellement le corpus quelques jours avant l'oral (la semaine avant est préconisée). Il faut le stipuler sur le sujet avec les consignes de travail.

4. Les séances préparatoires à l'oral

Nous vous invitons à prévoir ces séances en amont de l'ECCF. Mais ce n'est pas une obligation réglementaire.

RAPPEL : Le (ou les) sujet(s) de l'ECCF doi(ven)t être communiqué(s) aux élèves en amont de l'oral. Les séances préparatoires doivent permettre aux élèves de réaliser le travail demandé et de préparer leurs présentations de 5 mn. Il est tout à fait possible de continuer ce travail de préparation en dehors des séances proposées pour cela.

- **Pouvez-vous faire des propositions d'organisation des séances préparatoires en amont de l'oral ?**

Ces propositions sont totalement indicatives :

- **Préalable : Concevoir et animer ces séances en pluridisciplinarité** (au moins la première).
- **Séance 1 : Présentation du sujet et de la consigne.** Vous interviendrez souvent. Vous pouvez (mais ce n'est pas obligatoire) proposer plusieurs sujets et prendre le temps pour que les élèves choisissent celui qu'ils exposeront, vous assurez qu'ils lisent les documents, comprennent le vocabulaire (sans analyser les informations, c'est leur travail). Lire les consignes avec eux, les expliciter si besoin. Objectif : choisir son sujet en conscience. Ecueil à éviter = pré-corriger le travail, valider des choix effectués par les élèves.
- **Séances suivantes :** observer leurs stratégies documentaires, ne pas valider les documents, poser des règles : par ex. si les élèves veulent fournir un document audio ou audio-visuel en déterminer la durée (5mn max ; par exemple). Rappeler les consignes. Ces séances peuvent se penser comme des TP.
- **Dernière séance :** les élèves devront finaliser d'éventuels supports (fiches, notes, etc.) sur lesquels ils pourront s'appuyer pendant leurs exposés. Ces supports ne sont pas évalués.
- **Quelques jours avant l'oral :** les élèves peuvent éventuellement vous remettre une copie de leurs dossiers pour que vous puissiez les avoir lus avant l'oral et vous être appropriés les documents complémentaires. Pensez à le préciser sur le sujet avec les consignes.

5. Le déroulement de l'oral

RAPPEL : La présentation de 5 mn doit apporter la réponse à la question en s'appuyant sur les informations sélectionnées et traitées (évaluation de la qualité, etc.). Il n'y a pas de temps consacré à la présentation des documents ou du corpus en tant que tel. L'élève doit justifier de l'intérêt d'une information pour répondre à la question posée : pourquoi il l'a choisie, en quoi elle répond à la question qu'on a posée (« j'ai lu ça dans tel document qui est édité par et écrit par ... et qui montre ceci »).

Il ne doit pas y avoir deux temps pendant l'oral : un temps pour répondre à la question posée (Histoire-Géographie) et un temps consacré à la justification de la sélection et du traitement de l'information (Documentation).

Les élèves doivent utiliser les informations qu'ils auront traitées (résumés, évaluées, etc.) pour répondre à la question.

La difficulté sera de lier les informations à la réponse à la question. Dépasser la répétition du document ou sa paraphrase est un exercice complexe et c'est une compétence à faire construire (on la retrouvera également dans la seconde partie de l'EPT : C2.2).

L'entretien de 10 mn permet de discuter les éléments proposés dans la présentation, de sorte que l'élève puisse approfondir et justifier de la qualité des informations retenues, c'est tout l'intérêt d'une épreuve orale.

- **Comment se déroule exactement l'oral ? L'élève justifie son choix des 2 documents du corpus, ensuite il présente son 3ème document et explique son choix et enfin il répond au questionnement ou la réponse au questionnement se fait dans la justification du choix des documents ?**

La logique serait plutôt de répondre à la question en montrant comment les informations sélectionnées et celles trouvées lui ont permis de construire sa réponse. Le traitement des informations retenues (résumé, reformulation, citation, etc.) permet d'apporter une réponse à la question posée tout en justifiant des choix opérés. **Il n'est donc pas souhaitable que l'exposé de 5 mn soit découpé en deux parties distinctes voire étanches** du type : dans un premier temps je réponds à la question posée en Histoire ou en Géographie / dans un deuxième temps j'explique les informations sélectionnées et je justifie de leur qualité.

L'idéal étant que la réponse intègre la réflexion sur le traitement des informations. C'est l'objet du module et l'intérêt du travail sur la capacité « analyser l'information » que de pouvoir s'appuyer sur des informations caractérisées, traitées et évaluées pour pouvoir se construire une connaissance sur un sujet et ainsi pouvoir répondre à une question posée.

L'échange permet d'approfondir cette discussion sur le choix des documents, la qualité de l'information...

6. Qu'est-ce qui est évalué pendant l'oral ?

Le jury doit se focaliser sur les critères d'évaluation et non sur la forme de la présentation.

- **Est-ce que l'élève, suite à la sélection de son corpus de 3 documents, peut affiner le questionnement car son choix de documents resserre le sujet sur un sous-thème. Par exemple, pour un questionnement sur les contestations ayant apporté des avancées dans la société post 1945, peut-il axer sa sélection sur les contestations féministes (si les documents extraits du corpus prof et son choix de 3ème document sont sur ce sujet) ?**

Il peut expliquer qu'il a resserré le questionnement mais il faut quand même répondre à la question. Il ne change pas le sujet, mais peut montrer qu'il oriente sa réponse en fonction des documents disponibles, et c'est justement le choix d'un document supplémentaire qui fait l'objet d'une recherche spécifique pour compléter sa réponse. Mais dans l'exemple donné, on ne peut pas traiter de toutes les contestations, donc l'élève qui s'orienterait vers un mouvement spécifique et en serait conscient aurait fait quelque chose de pertinent.

- **Que laisse le candidat à la fin de l'oral au jury ? son corpus de 3 docs ? la bibliographie du corpus ? ses notes (brouillon) pour l'oral ?**

Son corpus de 3 documents éventuellement, mais ce qui fait foi c'est la grille d'évaluation bien remplie (avec des indicateurs, des appréciations explicites).

Il est conseillé de demander aux élèves de rendre un corpus « papier » quelques jours avant l'oral (avec liens audios, vidéos éventuels...). Ainsi le jury peut préparer l'entretien, prendre connaissance des documents. Si vous conservez cette base et la grille d'évaluation remplie très explicitement, c'est suffisant pour le dossier CCF.

Pensez à faire signer une feuille d'émargement à l'élève après son passage à l'oral. Ce document mentionnera l'heure de début et l'heure de fin de l'épreuve ainsi que d'éventuels aménagements.

On évalue la capacité à « Evaluer une information » dans le contexte de la question étudiée (en Géographie ou en Histoire), ainsi que le respect du cadre de l'épreuve (2 documents sélectionnés et 1 document complémentaire).

La situation de communication rend possible le travail sur l'information (on n'évalue pas la situation de communication elle-même : l'exposition ou le projet de podcast) et notamment en fonction du public auquel le message est destiné.

- **Les compétences à l'oral peuvent-elles être évaluées dans la grille d'évaluation ? Élocution, respect du temps ?**

Non, pas sur la capacité C2.1 : Analyser l'information. Si le temps de présentation n'est pas bien respecté, l'entretien est là pour aller vérifier l'atteinte des critères.

- **Peut-on évaluer le contenu, les connaissances des élèves sur le sujet traité (débat) dans la partie « contextualisation de l'information » ?**

La note de service qui cadre l'évaluation du baccalauréat professionnel (DGER/SDPFE/2022-729 27/09/2022) est claire : « L'entretien, d'une durée de 10 minutes, ne consiste pas en une interrogation sur les connaissances, mais il doit permettre de vérifier et de mesurer le niveau d'atteinte des critères. » Or ces critères sont intimement liés à la capacité « Analyser l'information ». Pour contextualiser une information, il faut par exemple disposer de repères historiques et géographiques.

7. L'enseignement pluridisciplinaire

- **Concernant la PLURI, ça n'est pas clair, elle n'est pas fléchée, faut-il la prendre sur le BLOC 2 (numérique) ? Est-elle obligatoire ? Comment lancer l'ECCF et faire une présentation commune sans Pluri ? Idéalement combien faudrait-il d'heures ?**

Au sein du Bac Pro rénové, comme l'indique le référentiel : « Les thèmes de pluridisciplinarité sont des occasions de renforcer le travail sur l'information pour développer sa pensée critique et l'exercer dans le cadre du débat citoyen ». Avec la rénovation, les activités pluridisciplinaires sont liées à des thématiques. Elles sont à décliner en situations de formation en lien avec la stratégie de l'équipe, le contexte et les opportunités de l'établissement. Les 4 premières thématiques sont communes à toutes les spécialités de Baccalauréat Professionnel. Un volume horaire de 14 heures (minimum) est affecté à chacune de ces 4 thématiques.

- **Peut-on travailler dans le cadre de l'EMC ?**

Avec la rénovation de la voie professionnelle, les heures d'EMC sont bien attribuées en cycle terminal aux enseignants d'histoire-géographie et il n'y a pas de distinction fondamentale à opérer entre ce qui est fait en Histoire, en géographie ou en EMC. Lorsque l'enseignant travaille sur la liberté d'expression depuis 1945, sur la démocratie en France depuis 1945, les croisements avec l'EMC du MG4 sont évidemment possibles. Sur le plan pratique, on indique cependant que les horaires HG sont ciblés sur le MG2 et les horaires d'EMC sur le MG4.

Mise en œuvre de la pluridisciplinarité en baccalauréat professionnel :

L'année 2023/2024 est une année de transition pour les spécialités non rénovées : Aménagements paysagers, Bio-industries de transformation, Conduite et gestion de l'entreprise agricole, Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin, Conduite et gestion de l'entreprise hippique, Conduite et gestion de l'entreprise viticole, Conduite de productions horticoles, Laboratoire contrôle qualité, Technicien conseil vente en alimentation, Technicien conseil vente en animalerie, Technicien conseil vente univers jardinerie et Technicien en expérimentation animale.

Pour cette année de transition (et donc pour les spécialités non rénovées), les activités pluridisciplinaires restent attachées au domaine professionnel (modèle en

cours aujourd'hui).

Les volumes des activités pluridisciplinaires s'appliquent conformément aux annexes 3 des arrêtés grilles horaires des spécialités idoines.

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/ap/bac-pro-ap-annexe3-2023.pdf

Pour les spécialités déjà renouvelées : dès la rentrée 2023/2024, les activités pluridisciplinaires seront détachées des matières professionnelles et tous les enseignants des disciplines générales et professionnelles pourront contribuer aux thématiques de pluridisciplinarité (nouveau modèle).

A partir de la rentrée 2024/2025, les activités pluridisciplinaires seront détachées des matières professionnelles et tous les enseignants des disciplines générales et professionnelles pourront contribuer aux thématiques de pluridisciplinarité **pour l'ensemble des spécialités**.

Cette précision ne concerne que les activités pluridisciplinaires !!! Le nouveau tronc commun du bac pro (dont la capacité C 2.1 "Analyser l'information) est mis en œuvre pour l'ensemble des spécialités (renouvelées et non renouvelées) dès la rentrée prochaine (2023-2024).